



© PIERRE OLIVIER DESCHAMPS/AGENCE VII

La résidence Les Solemnes, à Savigny-le-Temple (77), est entièrement dédiée aux malades d'Alzheimer. La prise en charge de la dépendance souffre encore d'inégalités géographiques.

Personnes âgées, handicapés, petite enfance, sans-abri

Les solidarités en quête de places

En Île-de-France, il faut davantage d'hébergements pour les personnes âgées, de lieux d'accueil pour les sans-abri, de structures prenant en charge les personnes handicapées. Mais ces besoins se heurtent souvent... au prix du foncier. Pour rattraper le retard, la Région apporte sa pierre à l'édifice.

MOBILISATION ⊕ Un hiver rigoureux, et les Franciliens redécouvrent la galère des sans-abri. Une canicule, et voilà les pouvoirs publics s'inquiétant de l'état de nos maisons de retraite... Trop souvent, la solidarité est une affaire de météo. Variable. De

quoi exaspérer les acteurs de terrain. Dévoilé le 3 février dernier, le rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé-Pierre rompt avec le politiquement correct : « *L'indignation collective est certes légitime, mais la compassion saisonnière*

marque ses limites quand on sait que plus de 350 personnes sans abri sont mortes dans la rue en 2008, et parfois autant lors des mois d'été que lorsque le temps est moins clément. »

Logement des sans-abri, prise en charge du handicap, accompagnement des personnes âgées dépendantes, hébergement de femmes victimes de violences : partout, les associations et les professionnels réclament plus de places dans des structures adaptées. Une demande qui se heurte à la rareté du foncier et au prix des terrains. En bout de chaîne, les familles, souvent désorientées, constatent les inégalités sociales et territoriales.



© ISABELLE ESPRANGENCE/VIU

À Aubervilliers (93), des familles roms ont été relogées. En échange, elles s'engagent à scolariser leurs enfants.

Aujourd'hui, plus de 700 000 personnes, en Île-de-France, ont plus de 75 ans. Si le maintien à domicile reste une priorité, il n'est pas toujours possible. Et c'est là que commence un véritable parcours du combattant : trouver un établissement confortable, si possible médicalisé, pas trop éloigné et financièrement abordable... À première vue, tout semble possible. Avec 112 places en maisons de retraite ou en foyers-logements pour 1 000 habitants, l'Île-de-France n'est-elle pas mieux lotie que bon nombre de régions françaises ? Mais derrière la statistique, la réalité est plus cruelle. Le nombre de places est cinq fois moins important dans Paris qu'en Seine-et-Marne. Et la rareté a un coût qui va se répercuter sur le prix de séjour. Les tarifs d'hébergement peuvent atteindre 300 euros par jour dans certains établissements de la capitale !

Défi démographique

Pourtant prévisible, le défi démographique nous interroge sur notre capacité à garantir la prise en charge du grand âge et de ses maladies. La question se posera avec plus de force encore dans les années à venir. Le nombre des plus de 75 ans doublera dans notre région d'ici à 2030. Plus de 120 000 Franciliens seront alors concernés par la dépendance. Selon l'Observatoire régional de la santé, tous les départements ne seront pas logés à la même enseigne : ainsi, le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait décroître dans les arrondissements parisiens. Situation inverse en grande couronne, qui enregistrera dans les dix ans qui viennent une augmentation de 88% de sa population dépendante. Pour faire face, il faudra prévoir entre 56 000 et 76 000 places médicalisées supplémentaires et doubler l'offre à domicile... En choisissant de financer en partie ces structures d'hébergement, la Région Île-de-France apparaît comme un maillon essentiel dans la chaîne de solidarité. Entre 2004 et 2008, elle a apporté son soutien à 48 centres d'accueil de jour pouvant



© FRANK FERVILLE/AGENCE VIU

La crèche Les Lucioles d'Argenteuil (95) réserve 70% de ses places à des familles en parcours d'insertion.

En finançant des structures d'hébergement, la Région est devenue un maillon essentiel de la chaîne de solidarité, aidant concrètement les familles.

recevoir des personnes âgées en perte d'autonomie. Durant la même période, 96 résidences composées de petits appartements et de services collectifs ont été financées. Et 241 établissements médicalisés pour personnes âgées ont bénéficié d'une aide régionale, dont la première maison médicalisée spécialement dédiée aux malades d'Alzheimer en Île-de-France qui a ouvert ses portes en 2004, à Savigny-le-Temple (77). En 2009, d'autres projets verront le jour, par exemple à Courbevoie (92) et à Mantes-la-Jolie (78).

Disparités territoriales

La dépendance n'est pas la seule préoccupation des familles. Trouver une place dans une crèche, dénicher une structure pour une personne handicapée sont des défis tout aussi difficiles à relever. Faute de places dans des établissements adaptés en France, plus de 3 500 enfants et adultes autistes sont contraints d'aller en Belgique ! Là encore, le conseil régional s'engage, consacrant ces quatre dernières années 8,7 millions d'euros pour des centres accueillant des enfants, des adolescents ou des adultes autistes. Un choix qui intervient au moment où la société, et notamment le corps médical, porte un nouveau regard sur ce handicap. D'autres pans de la solidarité sont malmenés, presque en friche. C'est le cas des gens du voyage qui séjournent ou transitent en Île-de-France. Ils sont près de 50 000. Beaucoup sont confrontés à une réelle pénurie de places dans des aires d'accueil et de grand passage. Malgré les incitations régionales qui permettent de financer toute place nouvelle à hauteur de 10 000 euros, les objectifs fixés par les schémas départementaux sont rarement atteints... En tête de peloton, les départements de la grande couronne ont, au mieux, rempli 40% de leurs obligations chiffrées. Autre population en quête de reconnaissance : les Roms migrants. Ils sont près de 2 700, regroupés sur 31 « lieux de vie » dans tous les départements franciliens, hors les Hauts-de-Seine. Des bidonvilles en réalité, dont l'éradication nécessite des moyens financiers et de la détermination politique. Entre 2005 et 2008, les opérations menées à bien se comptent sur les doigts d'une main. Preuve que toutes les solidarités ne sont pas logées à la même enseigne. Certaines peinent encore à se frayer un chemin et à trouver leur juste place. ●

DOSSIER RÉALISÉ PAR PIERRE CHAPDELAINÉ

PETITE ENFANCE | crèches et haltes-garderies

La Région a permis la création de 2 447 berceaux en quatre ans

Elle ouvrira ses portes avant l'été. Gérée par l'Institut de l'éducation et des pratiques citoyennes, la crèche d'insertion de Bezons (95) réservera 70% de ses places à des parents qui sont dans une démarche de retour

à l'emploi, à l'instar de ce qui se fait déjà à Argenteuil (95), Antony (92) et Bagneux (92). L'Île-de-France offre 110 662 places en crèches collectives, parentales, familiales et dans les haltes-garderies.

Ces quatre dernières années, la Région a financé 79 structures collectives pour les enfants de moins de 3 ans. Une cinquantaine se trouvent dans les Yvelines, l'Essonne, le Val-d'Oise, en Seine-

Saint-Denis et en Seine-et-Marne. Ici, les capacités d'accueil sont inférieures à la moyenne nationale et les difficultés rencontrées par les familles pour la garde des enfants encore plus grandes.

REPORTAGE Handicap mental

Droit de cité pour les autistes

L'institut médico-éducatif (IME) Cour de Venise a ouvert ses portes au cœur du Paris historique. Il accueille 22 jeunes autistes.

RECONNAISSANCE ☺ Marine a 14 ans. Depuis le mois d'avril, l'adolescente est interne. Une semaine sur quatre. Un événement pour elle et sa famille. Marine est autiste. Et elle est prête à franchir cette étape. « Elle est déjà partie en colonie de vacances, annonce Philippe, son père. Au départ, c'était dur, car elle n'avait plus de repères. Maintenant, ça va. Aujourd'hui, l'internat, c'est une attente de toute la famille. C'est nécessaire pour que Marine gagne un peu d'autonomie. Et c'est important pour sa sœur et son frère. Marine demande beaucoup d'attention. Pouvoir faire des choses sans Marine, comme jouer à un jeu de société, oui, on en a besoin. »

Pour toute la famille, l'internat, c'est une respiration indispensable. Mais avant de trouver cette issue, il a fallu attendre, beaucoup chercher. « Longtemps, la seule solution, c'était l'hôpital psychiatrique de jour. Marine avait ses repères. Mais il n'y avait pas de vrai projet éducatif. On attend que l'enfant exprime son désir... Et avec Marine, on peut attendre ! » En septembre dernier, l'institut médico-éducatif Cour de Venise a ouvert ses portes, proposant de nouveaux modèles d'éducation et de communication. En plein Paris, à deux pas de la place des Vosges, le lieu est surprenant :

600 mètres carrés loués par l'association Autisme 75 Île-de-France à la société HLM Sageco qui a restauré cet espace en lui gardant son âme.

Une vingtaine d'adolescents sont ici. Ils ont été directement admis sur dossier. Ce n'est pas un détail. « Dans beaucoup d'endroits, on n'obtient une place qu'après une période d'observation, regrette Philippe. On a l'impression que votre enfant va entrer dans une grande école. Pour nous, c'est terrible, c'est beaucoup de stress. Trouver une place dans un IME, c'est déjà tellement difficile. »

Les barrières tombent

La création d'un institut médico-éducatif au cœur du Paris historique n'est pas anodine. Pour que le projet voie le jour, tout le monde a joué le jeu, la société HLM, la Région qui a subventionné les travaux d'aménagement, la Ville de Paris et de nombreuses fondations et entreprises. Une mobilisation qui illustre aussi une prise de conscience. Le regard sur l'autisme change. Petit à petit, la société française n'est plus dans la négation de ce handicap. Fini les discours visant à culpabiliser les parents, et notamment les mères. « Il y a encore cinq ans, le diagnostic était rarement posé par les médecins, rappelle Philippe Jospin, président d'Autisme 75 Île-de-France. Le corps médical a fini par bouger. Les familles ont fait tomber les barrières. » ●

PIERRE CHAPDELAIN



L'IME Cour de Venise, à Paris, est l'une des rares structures à proposer un internat. Une semaine sur quatre, Marine, 14 ans, dormira sur place. Un apprentissage en douceur de l'autonomie.

REPÈRES



3 sans domicile fixe sur 10 sont des salariés, le plus souvent confrontés à la précarité de l'emploi et au manque de logements sociaux.

221 établissements d'aide par le travail existent en Île-de-France. Ils permettent à des adultes handicapés d'exercer une activité professionnelle.

275%, c'est l'augmentation des moyens que la Région a consacré au dispositif d'accueil et d'hébergement des femmes en difficulté entre 2004 et 2007.

459 places sont destinées à l'hébergement de femmes victimes de violences. Insuffisant, disent les associations, qui estiment qu'il en faudrait une cinquantaine de plus. Pour combler ce déficit de places, le conseil régional prend à sa charge 30 % de l'acquisition d'un bien immobilier et peut financer jusqu'à 40 % des travaux de rénovation.

492 services de soutien à domicile existent en Île-de-France. Ils permettent d'apporter aux personnes âgées une assistance pour les actes quotidiens de la vie.

SAVOIR +



Le Guide des lieux d'accueil pour personnes en difficulté 2008-2009 recense les lieux d'accueil, d'hébergement et d'accès aux soins. Il est édité par l'Observatoire régional de santé (01 44 42 64 77) et peut être aussi obtenu auprès de la préfecture de la région au 01 44 42 61 45, et du conseil régional au 01 53 85 72 62. Disponibles aussi, le Guide des établissements pour personnes âgées et celui sur les structures pour les personnes en situation de handicap.

POINT DE VUE

« Nous devons sans cesse innover »



FRANCINE BAVAY | VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, DE LA SANTÉ ET DES HANDICAPS

➔ **PLACES** Face au manque de places dans les structures d'accueil et d'hébergement, la Région est concernée. Notre intervention permet d'accélérer la réalisation des projets et de corriger les inégalités au sein même de l'Île-de-France. Ainsi, en quatre ans, la Région a consacré 20 millions d'euros en faveur des centres d'hébergement pour les personnes sans abri, avec une montée en puissance en 2008.

➔ **INNOVATION** Pour soutenir les personnes en difficulté, l'intervention du conseil régional est de deux ordres. Nous sommes aux côtés des associations pour encourager leur dynamisme. Nous le faisons dans le cadre de notre politique de lutte contre les exclusions. Ce soutien aux acteurs de terrain, nous l'apportons aussi en direction de l'économie sociale et solidaire qui permet de créer des emplois utiles socialement ou sur le plan environnemental. Enfin, nous mettons en place des dispositifs qui s'adressent directement aux familles et aux personnes. C'est le cas, par exemple, du chèque Api Mom' qui est une aide d'urgence pour les mères élevant seules leurs enfants. Il faut prendre en compte les nouvelles formes de précarité. Et, pour cela, il faut sans cesse innover.

➔ **ENGAGEMENT CITOYEN** Nous devons être exigeants. Il faut humaniser les structures d'accueil. Lorsque nous apportons notre soutien à un projet, nous le faisons en y mettant nos conditions sociales et environnementales. La réalisation technique des projets doit pouvoir s'adresser à des entreprises ou à des associations d'insertion. Et en privilégiant l'environnement, nous mettons en œuvre notre exigence de qualité. Nous voulons la même qualité pour tous. En agissant de la sorte, nous voulons que la Région soit une institution citoyenne et exemplaire.